



INFO

2017 - 2018



CROZON SUR VAUVRE

Le
Vergen

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Bilan des décisions du Conseil Municipal

Bilan des Manifestations 2017

Bilan et projets des associations

Divers

Infos pratiques et état civil



LE MOT DU MAIRE pour 2018

En ce début d'année 2018, je forme des vœux, pour tous les habitants de Crozon et des environs, qu'ils soient en activité ou en retraite, des vœux de solidarité, de santé, de travail et de bonheur au quotidien dans un monde aujourd'hui exigeant, où l'on veut toujours plus et où la contestation est devenue systématique.

A tous nos actifs, aux artisans, aux agriculteurs, je souhaite la réussite de vos projets avec toujours plus de volonté et de créativité pour aborder cette nouvelle année. Je vous remercie de votre investissement sur notre commune afin de créer de la richesse économique, environnementale et donc de la vie. Nous avons besoin de votre activité, de votre savoir faire. Le village a besoin de vous pour exister, pour le bien-être de ses habitants.

A toutes les associations, je souhaite bien sûr la réussite de vos projets mais je voudrais d'abord remercier tous les bénévoles qui font un travail exemplaire au quotidien. Vous êtes aussi des partenaires indispensables pour une municipalité. C'est grâce à vous, à votre solidarité que la rudesse de la vie peut être parfois gommée.

A tout le personnel communal, à notre secrétaire, à tous les intervenants j'adresse mes vœux de santé, de réussite dans le travail que vous avez toujours à cœur d'accomplir avec efficacité, dans l'intérêt et au service de nous tous.

A l'aube de cette nouvelle année, il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets en cours ou à l'étude.

- **Le site internet** a pris un peu de retard, nous continuons à travailler sa présentation et nous espérons bien vous en montrer un aperçu prochainement.
- **La rénovation du chœur de l'église** est terminée. Les chandeliers ont été réparés ainsi que des tableaux sur toile. Les bannières sont en cours de restauration ainsi que certaines statues en mauvais état.
- **Le projet d'une chaudière** biomasse à bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur, souhaité par l'ensemble du conseil municipal a fait l'objet d'une étude de faisabilité s'appuyant sur plusieurs avantages économiques,

environnementaux, écologiques. Notre commune bénéficie de ressources naturelles (le bois) ce qui permettra une meilleure gestion de nos haies. Le coût estimé de cet investissement serait de l'ordre 160 000 € financé à hauteur de 50% par l'Etat et la Région.

- **Pour l'ancien café**, le « *Madagascar* », la commune a décidé de participer à la vente aux enchères qui s'est déroulée à l'audience d'adjudication du 5 septembre 2017. La mise à prix étant fixée à 20 000 €, nous avons fait une proposition de 21 000 €. Aucune surenchère n'ayant été proposée, la commune devient propriétaire de ce bâtiment. Une réflexion doit être engagée pour déterminer son utilisation. A ce sujet nous organiserons une réunion publique dans le début d'année.
- **Les gîtes** ont été réaménagés : les baignoires remplacées par des douches, les chauffe-eaux remplacés également et un petit meuble ajouté.
- **Le fleurissement de notre bourg** reste une priorité. Les touristes sont heureux de découvrir un lieu champêtre verdoyant, hors des sentiers battus, respectueux de l'environnement. J'adresse mes remerciements aux agents pour leur implication dans cette démarche.
- **Le PLUI** est toujours en cours d'élaboration avec la rédaction du PADD (projet d'aménagement et développement durable).

Voici, en quelques phrases, les lignes de nos actions. Comme vous pouvez le constater le travail et les projets ne manquent pas ! Il nous faudra sans doute fixer des priorités du fait de la diminution des dotations annoncées et des subventions obtenues, avec comme objectifs prioritaires l'amélioration de notre quotidien.

Pour terminer ces quelques lignes je vous présente, ainsi qu'à votre famille, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année que nous souhaitons apaisée, plus juste, plus solidaire ! Une année d'optimisme !



Je vous présente le logo de la commune choisi parmi plusieurs propositions.

C'est celui de Madame Mariette SMITS qui a été retenu par le conseil municipal.

Décisions du Conseil Municipal en 2017

14 février :

- Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2016 du Receveur,
- Le conseil municipal vote le compte administratif 2016 qui dégage un excédent de fonctionnement de 87 277.39 € pour l'exercice 2016 et un déficit d'investissement de 74 712.13€, les restes à réaliser s'élèvent à 8 500 € en dépenses et à 11 000 € en recettes d'investissement.

● Affectation du résultat :

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

- * 499 468.86 € en recettes de fonctionnement (compte 002 - résultat reporté).
- * 163 688.53 € en recettes d'investissement (compte 1068 : financement de la section d'investissement)

- Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes afin d'intégrer de nouvelles compétences obligatoires, conséquences de la loi Nôtre.

● Vœu relatif à la désertification médicale dans l'Indre

Face à la gravité de la situation qui représente un risque majeur de santé publique, les conseillers municipaux de la commune demandent à l'Etat d'agir sans délai et avec les moyens appropriés à l'enjeu que représente aujourd'hui le problème de la désertification médicale. Ils se portent solidaires des 192 « déserts médicaux » touchant 2.5 millions de Français identifiés en 2015 par le Conseil National de l'Ordre des Médecins.

● Extension des possibilités d'encaissements de la régie existante :

Création de la régie « multi-services », celle-ci est destinée à encaisser les produits suivants :

- 1°: Droits de reproduction de documents ;
- 2°: Locations de la salle des Fêtes et meublés saisonniers, y compris les frais de nettoyage, les frais pour vaisselles cassées ou volées, les frais pour dégradation ;
- 3° : Produits liés aux activités festives de la commune (sandwichs, crêpes, boissons,...);
- 4° Dons

Le tarif des prestations sera mis à jour tous les ans ou préalablement aux manifestations organisées par la Commune.

● Modification des horaires d'ouverture au public de la mairie par arrêté du Maire :

Le secrétariat de la mairie de CROZON SUR VAUVRE sera désormais ouvert au public :

les lundi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

les mardi et jeudi de 8 h 00 à 12 h 00.

13 mars:

● demande de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)

Monsieur le Maire propose l'inscription du projet de création de voirie au lieu-dit « le Grand Genetou ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'estimation présentée dont le montant s'élève à la somme de 9 900 euros H.T., sollicite une subvention au titre de la D.E.T.R. pour ces travaux et décide au cas où la subvention serait accordée de procéder au commencement de ces travaux dans un délai de 6 mois suivant la notification de la subvention.

Ces travaux seront financés de la façon suivante :

subvention D.E.T.R 2017 demandée : la plus élevée possible entre 20 % et 30 % du montant hors-tax (entre 1981 et 2971 €)

Le solde sera pris en charge sur les fonds propres de la commune (entre 6929 € et 7919 €).

● **Achat de la parcelle AB 108** : Messieurs DALLOT, propriétaires de la parcelle n° AB 108 de 356 m² dans le bourg de CROZON SUR VAUVRE ont proposé de la vendre à la commune de CROZON SUR VAUVRE pour l'euro symbolique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le projet d'achat de cette parcelle et autorise le maire à signer le compromis et l'acte authentique à venir qui sera dressé par Maître Jacquet à Aigurande.

● **Aide financière à l'organisation d'un tournoi de foot des jeunes licenciés (U11-U13) à Aigurande** : Une demande écrite du Président de Football club d'Aigurande est parvenue en mairie sollicitant une participation de la commune pour l'organisation d'un tournoi régional des jeunes (U11 et U13) le 24 juin afin d'offrir des récompenses. Le conseil municipal décide d'attribuer 30 €.

07 avril :

● Le conseil municipal décide d'adhérer à Adefibois pour l'année 2017 pour la somme de 200 €.

● **ETUDE DE FAISABILITE –PROJET CHAUFFERIE BIOMASSE**

Suite à la pré-étude réalisée par l'ADAR-Civam et Adefibois Berry sur le projet de chaufferie biomasse centralisée, décide de poursuivre le projet sur sa phase étude de faisabilité.

A cette fin le conseil municipal décide de lancer une consultation de bureau d'étude et de solliciter les financements de l'ADEME et de la Région Centre sur cette étude de faisabilité.

Il est entendu que ce projet dans sa réalisation desservirait en chaleur, selon les options envisageables, plusieurs bâtiments faisant partie du patrimoine communal.

● **Fonds de Solidarité Logement 2017**

Le conseil municipal décide de participer financièrement au dispositif Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2017 sur la base de 1.66 euros par résidence principale soit 280,54 euros (source INSEE). Cette somme sera versée au Département, après appel de fonds.

● **VOTE DES TAUX des taxes locales :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les taux suivants :

- taux de taxe d'habitation : 24.66 %,
- taux de taxe foncière sur propriétés bâties : 12.85 %,
- taux de taxe foncière sur propriétés non bâties : 39, 60 %
- taux CFE : 26,65 %

● **VOTE du budget primitif 2017 à l'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 836 856.76 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 686 004.32 €.**

Projets 2017 prévus au budget :

- Achat d'un nouveau lave-vaisselle à la salle des fêtes. Devis SARL Pasquet à Aigurande accepté pour un montant de 2304.96 €.
- Voirie à venir, une consultation sera lancée aux entreprises EUROVIA, SETEC et COLLAS pour les voies communales 101 Rimoron, 105 Le Rimbert, et création d'une voie communale d'environ 300 mètres au Grand Genetou.
- Des travaux seront entrepris dans les salles de bain et cuisines des 2 meublés (changement des baignoires en douches, du mobilier et de la vaisselle...)

22 mai :

- **Redevance ENEDIS 2017 :**

Le montant à recouvrer est de 200 euros au titre de cette année.

- **Redevance pour occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques en 2017 :**

La redevance totale s'élève à 1865.01 euros pour l'année 2017.

- **Etude de faisabilité- Projet chaufferie biomasse :**

Le conseil municipal au vu de la consultation des bureaux d'étude retient le Cabinet Combiosol pour réaliser l'étude de faisabilité. Budget : 3600.00 € TTC

Il est entendu que ce projet dans sa réalisation desservirait en chaleur, selon deux options envisageables, plusieurs bâtiments faisant partie du patrimoine communal partie Bourg Mairie et partie Ancienne Ecole.

- **Débat sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) :**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Marche Berrichonne prescrit par le conseil communautaire par délibération du 19 novembre 2015 se poursuit suivant le calendrier fixé et établi par la communauté de communes de la Marche Berrichonne. Il précise que, à ce stade de la procédure, il y a lieu d'organiser en séance publique du conseil municipal un débat sur les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) concernant le PLUi conformément à l'article L.123-9 du Code de l'Urbanisme. Les membres du conseil municipal remarquent que le contenu du document de présentation du PADD relève plus d'un constat, d'un état des lieux que d'un plan d'actions. L'objectif étant justement d'apporter des solutions. Il existe des infrastructures sur le territoire mais il est certainement possible de les améliorer : Voici les axes prioritaires évoqués par les membres :

- améliorer le transport et les déplacements des personnes en demande d'emploi, des personnes âgées et des jeunes. Réflexion sur les navettes de transports à la demande. Les agences Pôle Emploi étant en-dehors de la Communauté de Communes, moyen de contact efficace ? « Bornes » pour joindre un conseiller ? Améliorer la solidarité au moyen du covoiturage par exemple, mise en réseau sur le secteur intercommunal.
- améliorer la communication qui passe absolument par la couverture réseau téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire ainsi que par le haut-débit internet. L'équipement de la commune en répartiteur et sous-répartiteur de fibres optiques n'a pas apporté des solutions à tous les habitants. Pourtant le développement du télétravail est essentiel dans les territoires ruraux.
- Volonté farouche de maintenir l'activité économique comme l'agriculture et notamment l'élevage dans le bocage, encourager la production d'énergies renouvelables. Discussion autour des moyens pour favoriser l'installation des jeunes dans le **secteur agricole** mais aussi **artisanal** (possibilité de création de zone artisanale au lieu-dit le Rimbert) et **commercial** (commerce dans le bourg, favoriser le commerce ambulant) ainsi que les

petites et moyennes entreprises. Après une installation, assurer un meilleur suivi, un meilleur accompagnement des structures existantes.

- **Loisirs/Culture/Nature** : La commune a conçu une ZAD (zone d'aménagement différée) en septembre 2015 au-lieu-dit « étang de Bordessoule » pour un futur espace de loisirs et envisage la création à l'avenir d'autres zones de loisirs/détente.
- Simplifier et accompagner les démarches de rénovation de **l'habitat** ancien avec possibilité de changer la destination du bâti existant (Tout bâtiment devrait être potentiellement transformable) mais également garder la possibilité de construction de bâtiments neufs dans ces 6 agglomérations : le bourg, le Rimbert, le Chezeau-Moreau, Les Ouches-Moines, Nermond et les Bouchauds.

● **Inscription supplémentaire de chemins ruraux et de voies communales au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée**

- Approbation des nouveaux itinéraires de Promenade et de Randonnée (PR) qui seront promus dans les documents de la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne sur proposition du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Indre.
- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes opérations nécessaires au balisage et à l'entretien courant des sentiers sachant que la Communauté de Communes prend à sa charge les frais inhérents à la signalétique et la communication.

26 juin :

● **Contrat de ruralité de la communauté de communes de la Marche Berrichonne :** L'objectif est de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises. Il s'articule autour de 6 volets prioritaires : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centre, attractivité du territoire, mobilités, transition écologique, cohésion sociale. Ce contrat de ruralité est proposé pour une durée de quatre ans (2017-2020) avec une clause de révision à mi-parcours. Le conseil municipal approuve l'élaboration et la mise en œuvre d'un contrat de ruralité sur le territoire de la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne et valide le programme d'action élaboré en partenariat avec la communauté de communes. Il autorise le maire à signer les conventions financières dès lors que la commune est maître d'ouvrage d'une ou plusieurs opérations d'investissement inscrite(s) dans le contrat de ruralité.

● **Voirie 2017 :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les deux devis obtenus par rapport aux trois demandes : EUROVIA, SETEC, COLAS Centre Ouest.

Le conseil municipal retient l'entreprise COLAS Centre-Ouest, pour les voies communales n°101, 105, 312 et 313 ainsi qu'une création de voirie sur le chemin communal du « Grand Genetou ».

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la commande correspondante et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 au compte 2315 pour un montant total de 49 968.00 € H.T.

● **Rapport assainissement 2016 :**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du bourg de Crozon pour 2016.

Le conseil municipal en prend acte et approuve le document qui est consultable en mairie.

● 1^{er} compte rendu du bureau d'étude COMBIOSOL pour la chaufferie biomasse :

Synthèse du document faite oralement par Monsieur le Maire.

● Coupe de sapins :

Après avoir étudié les deux propositions pour la coupe des sapins Douglas de la parcelle à Sagrolles et d'un lot de peupliers, le conseil municipal se prononce en faveur des Comptoirs des Bois du Limousin et répondra négativement au groupe Alliance. Les deux entreprises proposaient entre 8000 et 10 000 € mais CBL s'est montrée plus impliquée sur le sujet de la replantation des parcelles déjà coupées en fournissant des conseils et des adresses.

28 août :

● Admission en non-valeur de la dette d'un ancien locataire :

Sur proposition du maire et présentation d'un état établi par le receveur municipal, le conseil municipal décide de prononcer l'admission en non-valeur des produits dont le recouvrement s'avère impossible auprès du débiteur (motif de présentation : procès-verbal de carence, montant total de : 13 177.06 €).

1^{er} septembre:

● Autorisation donnée au maire pour participer à une vente aux enchères :

La commune envisage de faire l'acquisition d'un bâtiment aux enchères publiques ; celui-ci est situé en face de la mairie au n°2, place du Lavoir, cadastré AB 16, ancien café-restaurant du bourg « Le Madagascar ».

APRES en avoir délibéré, avec 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention,

Le conseil municipal décide :

- de participer à la vente aux enchères publiques à l'audience d'adjudication fixée le 5 septembre prochain au Tribunal de Grande Instance de Châteauroux,
- de se faire représenter dans cette procédure par la SELARL AVELIA avocats.
- de fixer un prix plafond de 20 000.00 € hors frais annexes.

AUTORISE le maire à consigner la somme minimum exigée de 3000 €.

4 octobre :

● Poursuite des démarches nécessaires à la réalisation du projet chaudière biomasse.

Le conseil décide, suite à l'étude de faisabilité sur le projet de chaufferie biomasse centralisée sur le bourg, réalisée par le bureau d'étude COMBIOSOL, et suite à la pré étude réalisée par ADEFIBOIS Berry et l'ADAR, de poursuivre le projet sur sa phase réalisation et de solliciter à cet effet les financements de l'ADEME et de la Région Centre Val de Loire dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial énergie renouvelable.

A terme, ce projet dans sa réalisation desservira en chaleur des bâtiments faisant partie du patrimoine communal et des habitations de riverains privés situés dans le bourg.

La commune sera le maître d'ouvrage de l'ensemble des travaux, comprenant la chaufferie centrale, le réseau de chaleur et toutes les sous stations, étant entendu que la commune réalisera également des travaux d'isolation des bâtiments communaux desservis par le réseau de chaleur afin d'en réduire les déperditions thermiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 9 voix pour et 2 voix contre, donne pouvoir au maire pour engager les démarches nécessaires à la réalisation du projet notamment le choix du maître d'œuvre et pour solliciter les financements publics nécessaires à la bonne réalisation du projet.

● **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2016 (syndicat des Eaux de la Couarde) :**

Monsieur CHAUSSE, délégué du syndicat, présente au conseil municipal, conformément au décret n°95-35 du 6 mai 1995 et à l'article 73 de la Loi n° 95-101 du 2 février 1995 dite "Loi Barnier", le rapport annuel sur la qualité et le prix du service de distribution d'eau potable pour l'année 2016.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DONNE ACTE au maire de la présentation du rapport sur la qualité et le prix du service public de distribution d'eau potable.

● **Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté :**

Sur proposition du maire et, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de participer au fonds départemental d'aide aux Jeunes en difficulté. La participation de la commune correspond à la base financière habituelle, soit à 0.70 euros (taux inchangé depuis 2011) par jeune de 18 à 25 ans identifié par le recensement INSEE. Cette dépense est inscrite au compte 6281.

● **Vote des tarifs pour les encaissements de la régie multi-activités pour l'année 2017 :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide les tarifs suivants pour l'année 2017 concernant les encaissements de la régie « multi-activités » nouvellement créée :

Photocopie : 0.15 € l'unité

Boissons :

- en cannette individuelle (coca-cola, orangina, perrier, jus de fruits, bière) : 2 €
- au verre (pétillant, vin rouge, vin blanc, vin rosé, cidre, vin chaud, café, sangria) : 1 €
- à la bouteille : 7 € (rouge, blanc, rosé) et 12 € (pétillant)

Petite restauration : viennoiserie ou galette : 1 € la part

Plateau repas Salon du Livre : 12 € l'unité

Table d'exposition pour Salon du Livre : 12 € l'unité

Sponsors affiche Salon du Livre : 25 € par encart

Repas soirée berrichonne : 18 € adultes (sans les vins)/10 € enfants (- de 12 ans)

● **Participation exceptionnelle à la facture d'électricité de l'Eglise de l'hiver 2016-2017 :**

Considérant les travaux de réfection des peintures du chœur de l'église par Monsieur VIARD durant l'hiver 2016-2017 qui ont nécessité le maintien du chauffage tout au long de cette période. Considérant le montant inhabituel de la facture EDF du 23 juin 2017 adressée à la paroisse -799.81 € par rapport aux précédentes- qui étaient de l'ordre de 170,00 €.

Le conseil municipal décide de participer financièrement de manière exceptionnelle au paiement de cette facture pour un montant de 630,00 €

● **Subvention voyages Collège F.CHOPIN :**

Monsieur le maire explique qu'il a été saisi d'une demande du collège Frédéric Chopin pour les futurs voyages en Allemagne et en Espagne qui auront lieu durant la 2ème quinzaine d'avril 2018, et en Italie, la dernière semaine de mars 2018 ou 1ère semaine d'avril 2018.

Le nombre d'élèves participant et les coûts ne sont pas encore connus.

Le conseil municipal, donne un accord de principe à une participation de la commune et demande au collège de refaire une demande plus précise pour chaque voyage.

3 novembre :

• Choix du maître d'œuvre pour le projet chaudière biomasse :

Pas de délibération à cette séance car sur les deux réponses reçues, l'une du cabinet Combiosol et l'autre du cabinet Larbre, l'écart important provient en partie de l'absence de chiffrage concernant le recours à un architecte, au coordonnateur SPS et au bureau de contrôle.

Demande d'un complément d'informations pour la prochaine séance du conseil.

• Création d'un poste d'adjoint technique territorial :

Le conseil municipal décide de créer un poste au tableau des effectifs :

En CATEGORIE C : à compter du 1^{er} janvier 2018, ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet. La rémunération sera statutaire c'est-à-dire que l'agent recruté sera classé à l'échelon correspondant à son ancienneté retenue dans l'échelle C1.

Les autres postes demeurent inchangés à savoir :

En CATEGORIE B

- 1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe,

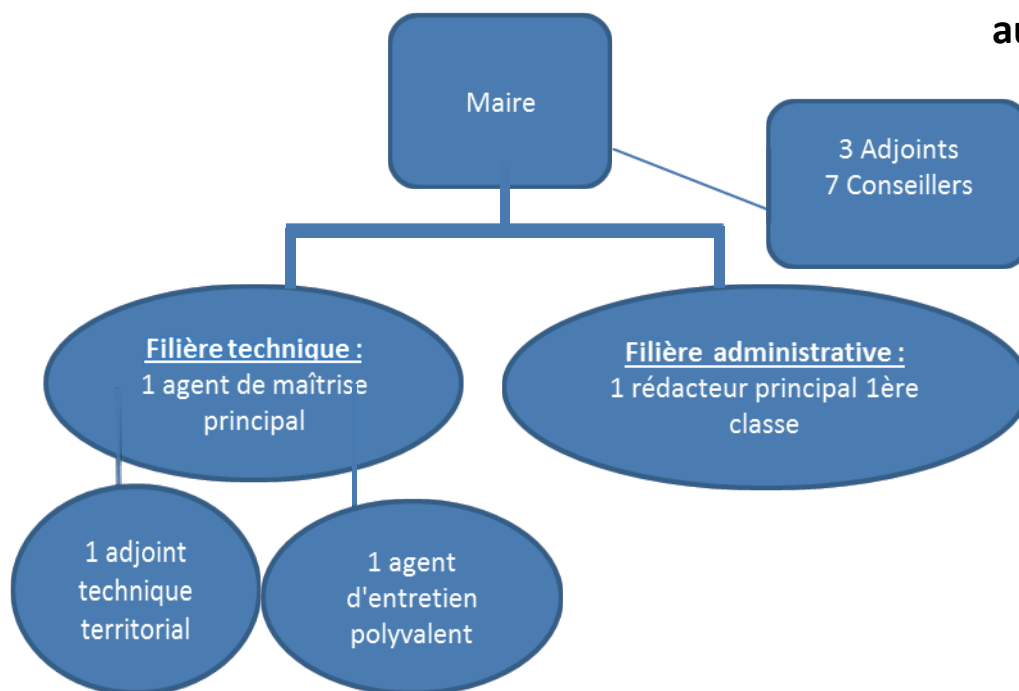
En CATEGORIE C

- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 1 poste d'agent d'entretien polyvalent en contrat CUI/CAE.

TOTAL des postes dans l'organigramme* : 4 (3 statutaires et 1 contractuel de droit privé)

ORGANIGRAMME de la COMMUNE de CROZON SUR VAUVRE

au 01/01/2018



• Convention avec la commune d'Aigurande pour les frais de participation financière aux activités périscolaires – TAP- :

Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention de participation financière aux frais des « Temps d'Activité Périscolaire » - TAP- entre les communes de Crozon et d'Aigurande pour une année à raison de 100 € par enfant de Crozon scolarisé à l'école publique maternelle ou élémentaire d'Aigurande pour l'année scolaire écoulée, soit 2016-2017. (11 enfants inscrits = 1100.00 €)

Les communes participantes continuent d'être représentées aux réunions de préparation et de présentation des bilans.

13 novembre :

• Choix du maître d'œuvre pour le projet chaudière biomasse :

Après réception de deux offres (bureaux d'études thermiques LARBRE de Châteauroux et COMBIOSOL de Chavin) répondant à la consultation du cahier des charges de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la chaufferie bois-centralisée dans le bourg de Crozon sur Vauvre,

Le cabinet COMBIOSOL a été retenu pour la mission de bureau d'étude thermique et fluide pour la construction d'une chaufferie biomasse pour un montant total TTC de 8 280.00 € (6 900 HT) qui comprend la préparation du DCE (dossier de consultation des entreprises), le choix des entreprises et la réalisation des travaux.

• Délibération sur le prix de vente aux enchères de l'ancien café-restaurant du bourg :

Considérant la délibération du conseil municipal du 1^{er} septembre 2017 autorisant Monsieur le maire à prendre part aux enchères pour l'achat du bâtiment qui abritait le dernier commerce du bourg jusqu'en 2013,

Considérant le jugement d'adjudication du Tribunal de Grande Instance de Châteauroux en date du 5 septembre 2017 qui désigne la commune de CROZON SUR VAUVRE représentée par le maire, en qualité d'adjudicataire au prix principal de 21 000 €,

Après réception de la facture du Cabinet d'avocats SELARL Avélia Avocats -18, rue Henri Devaux à Châteauroux

Le conseil municipal approuve le détail des dépenses ci-dessous :

- Mise à prix : 20 000 €
- Enchères : 1000 €
- Frais taxés : 4385.80 €
- Emoluments du cabinet d'avocats : 1145.40 €

dit que les crédits nécessaires seront ouverts sur le budget 2017 au moyen d'une décision modificative du budget.

• Virement de crédit :

Suite à la délibération n°2017-31 entérinant l'achat du dernier commerce du bourg de la commune, il est nécessaire de procéder à une modification du budget 2017 comme suit :

- Virement de 22 500 € du compte 2313 au compte 21318 qui est ouvert au budget d'investissement,
- Virement de crédit dans le chapitre 62 du budget de fonctionnement : 2000 € débités du compte 6228 pour alimenter le compte 6227.

BILAN DES MANIFESTATIONS COMMUNALES 2017

Première édition du salon du livre le 9 avril :



Animation semis pied de murs à Nermond au printemps



Concert les Vieilles Sacoques le 1^{er} juillet :



Troisième édition du PIQUE NIQUE
le 9 juillet

Journée du Patrimoine :



Plus d'une centaine d'amateurs d'accordéon avaient bravé les averses cet après-midi du dimanche 17 septembre lors des journées européennes du Patrimoine.

Dans la chaleur de l'église Saint Germain, récemment rénovée, l'orchestre « Passion Musique » a présenté son programme. Sous la direction de Corinne Lefrère, les jeunes accordéonistes ont montré leurs talents. Des mélodies américaines ou espagnoles ont succédé à des chansons françaises à un rythme soutenu.

Le public nombreux a passé de toute évidence, un très bon moment. Les artistes ont été salués par des applaudissements nourris. La commune a offert ensuite, sur le parvis, le pot de l'amitié.

Un bien bel après-midi qui a ensoleillé les cœurs.

Chacun a pu admirer les travaux effectués dans l'église par monsieur VIARD : peintures, réfection de l'ancien chemin de croix, des lustres et de plusieurs statues.

Remise de la Médaille de la Famille :



Dans son discours, le maire a félicité mesdames Régine BONNIN, Jacqueline CHARBONNIER et Odette COUTANT pour avoir élevé, et soigné leurs enfants. Il a souligné qu'être mère de famille nombreuse, c'est savoir vivre avec l'esprit de sacrifice mais surtout avoir beaucoup d'amour à donner.

Cette médaille de la famille est une distinction honorifique aux parents qui ont élevé dignement de nombreux enfants. A l'issue de cette cérémonie, les officiels présents ont remis cette médaille de la famille. Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

Après-midi Jeux de société :



Le 6 novembre, à la salle des fêtes, petits et grands avaient apporté des jeux de toutes sortes qui se sont animés dans les mains des joueurs. Détente, bonne humeur, échange d'éclats de rire et convivialité, telles sont les valeurs importantes à partager ! Chacun avait également pris soin de confectionner un goûter que tous ont pu apprécier après les jeux.

Potée Berrichonne : soirée animée par Mathieu SELLERET et son orchestre le 25 novembre.





Repas des Aînés : Pour cette fin d'année 2017, le Centre Communal d'Action Sociale a donné le choix aux bénéficiaires (personnes âgées de plus de 75 ans domiciliées sur la commune) entre le traditionnel colis de Noël et un repas offert à la salle des fêtes. Cette journée conviviale a eu lieu le 12 Décembre à midi en présence de 33 personnes et s'est prolongée tout l'après-midi dans une bonne ambiance. Par ailleurs, 27 colis ont été distribués aux personnes qui le souhaitaient et 10 colis aux personnes de la commune hospitalisées ou en maison de retraite.

Spectacle de marionnettes et Père-Noël :

Samedi 16 décembre après-midi, les enfants de Crozon sur Vauvre ont suivi le cortège de mariage de Raymond, l'âne noir du Berry, et d'Ingrid, la renne du Père-Noël, deux marionnettes créées et animées par Félicité Chauve. Ils ont ensuite pu créer leurs propres



lutins en pâte, avant de recevoir la visite surprise du Père-Noël ! L'après-midi s'est conclu par un goûter offert par la municipalité.



Association Musique en Verdure
1, Rimoron, 36140 Crozon sur Vauvre
FRANCE
00 33 254 30 70 50
info@musique-en-verdure.com



Pour la septième fois, le stage des musiciens (8-14 juillet) amateurs de musique de chambre, a obtenu un franc succès. Avec 15 musiciens des Pays Bas, de France et d'Angleterre, la rencontre a pris un caractère international. Les instrumentalistes de cordes et de vents, accompagnés par les pianistes et soutenus par les professeurs ont créé un tableau musical et convivial au Château de La Lande, bien équipé pour un accueil chaleureux et professionnel. Le concert des profs à la fin du stage était d'une qualité remarquable avec une audience nombreuse.

La soprano Andrea Wittchen et son époux, le pianiste Jack de Bie, se sont produits lors d'un stage de chant lyrique et aria's à La Lande, avec une dizaine de participants, originaires des Pays Bas. Le concert à la fin du stage était chaleureux et d'une très grande qualité, avec une large variété des aria's et des chansons lyriques. Nouvelle expérience réussie pour tous. A renouveler !

Sous la direction de Bert Honig, le concert de l'ensemble baroque « Musica Batavia » d'Amsterdam (flûte à bec, clavecin et violon) s'est déroulé le dimanche 13 Août, début du stage annuel au Château de La Lande. Le stage de musique baroque (12-19 Août) avec une vingtaine de participants s'est conclu par un très beau concert à l'église. Avec ce troisième stage et deux concerts, l'ensemble « Musica Batavia » a établi une vraie tradition de musique baroque dans notre commune.

La rencontre annuelle pour les « chanteurs de salle de bain », bien connue avec « Chant-o-Château » a eu lieu le 23 Septembre au Château de La Lande. Les groupes mixtes, des amateurs de chant choral, ont travaillé avec enthousiasme et intensité, des répertoires surprenants sous la direction de Christianne Braspenning. Le château a, à nouveau, montré ses qualités d'accueil aux musiciens.

Les Journées Européennes du Patrimoine étaient embellies le dimanche 17 Septembre par un concert de l'orchestre d'accordéons : « Passion Musique ». Les jeunes musiciens ont présenté un programme enthousiaste, avec un mélange de chansons internationales. Le public est venu nombreux.

Les projets pour 2018

- | | | |
|--|---------------------|----------|
| * Chant-o-château | 26 Mai | La Lande |
| * Stage musique de chambre | 15-21 Juillet | La Lande |
| Concert vendredi 20 Juillet à 17h (sur réservation) | | La Lande |
| * Stage de chansons lyriques | 22-28 Juillet | La Lande |
| Concert vendredi 27 Juillet à 17h (sur réservation) | | La Lande |
| * Stage de musique baroque | 11 - 18 Août | La Lande |
| Concert des profs | 12 Août à 16 h | l'église |
| Concert des élèves | 17 Août à 19 h | l'église |
| * Journées Européennes du Patrimoine 15 & 16 Septembre | | |
| concert à l'église | 16 Septembre à 16 h | |



AU FIL DE LA VAUVRE

Club de randonnée pédestre

Président d'honneur : Bernard MITATY (maire)

Président : André AUBRET (La Font du Four)

Vice-président : Henri PASQUET (La Fonbardon)

Trésorière : Annie DALLOT (Les Pierres)

Trésorier adjoint : Pierre TRIBET (Crevant)

Secrétaire : Paule Brillaud (Les Bouchauds)

Secrétaire adjointe : Paulette Bonnin (Chatillon)



Nos manifestations 2017

09 avril 2017 : rallye équestre.

36 cavaliers ont répondu à notre invitation.

Le ravitaillement sur le site de NOTRE DAME DE LA BOUZANNE a ravi bon nombre de personnes qui ont promis d'y revenir.

C'est VERONIQUE DELESPIERRE qui pour la 2^{ème} fois a remporté le trophée !

28 mai 2017 : rallye pédestre

Le temps caniculaire a rebuté bon nombre de participants, seuls 29 ont osé affronter cette chaleur insupportable ! Merci à eux.



Départ de CROZON



Réfléchir avant d'agir !



Pour ce jeu il faut une certaine concentration

03 septembre 2017 : marche UFOLEP.

117 licenciés et 136 non licenciés soit 253 marcheurs ont parcouru nos circuits de 7 à 15.500 kms.

Après 16 marches sans incident, il a fallu cette année qu'un nid de frelons perturbe notre manifestation ; 12 personnes ont été piquées dont une évacuée par l'hélico du SAMU.

Merci à nos sapeurs-pompiers d'AIGURANDE, LA CHATRE ET NEUVY ST SEPULCHRE et le service des URGENCES de CHATEAUROUX.

(Même Mr le maire a eu droit à sa petite pique !)



Le bureau des inscriptions de la marche UFOLEP

NOS MANIFESTATIONS 2018

08 avril 2018

Rallye équestre sur un parcours de 23 Kms à travers les communes de CROZON SUR VAUVRE et CREVANT.

Départ : à partir de 8 heures 30 ancienne école du RIMBERT.

(Cette manifestation a failli ne pas avoir lieu dû aux lourdeurs administratives que l'on nous impose. Il est possible que dans les années à venir, nous soyons contraints d'abandonner ce rallye équestre.)

27 mai 2018

Cette année notre rallye pédestre se déroulera sur la commune de **CREVANT**.

Départ à partir de 14 heures salle des fêtes.

24 juin 2018

La RANDO DU BOISCHAUD se déroule aussi sur la commune de CREVANT.

Les différents circuits passeront par CREVANT, POULIGNY NOTRE DAME ET NOUZIERES.

Passage au point culminant de l'INDRE.

02 septembre 2018

Marche UFOLEP.

Départ à partir 7heures 30 de la salle des fêtes de **CREVANT**.



Remise des récompenses à l'arrivée

AMICALE DE LA VALLEE DE LA VAUVRE

Bilan de l'année 2017 positif, encore une saison très appréciée par notre public de plus en plus enthousiasmé.

Investissement dans les décors comme chaque année.

En fin de parcours la troupe s'est offert un week-end dans le Cantal, festival d'Aurillac, ballades, visites, suivi de 2 restaurants pour déguster les spécialités de la région.



2 représentations à CROZON

Nos sorties 2017

POULIGNY NOTRE DAME

FEUSINES

Le POINÇONNET

BRIANTES

PERASSAY

LA CHATRE

LA CELLE DUNOISE

AIGURANDE

ST AOUT

Le Bureau

2018

Président : Roland BLANCHET

Secrétaire : Nicolas BIDEAUX

Trésorière : Cécile BOURY

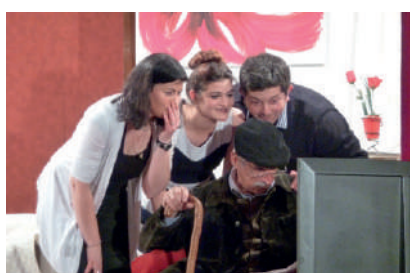
Vice présidente : Marinette BLANCHET

Secrétaire adj : Jean-Pascal AUDEBERT

Trésorier adjoint : Anthony BARBERA

2 représentations à CROZON les 3 mars à 20h30 et 04 mars à 14h30

10 sorties sont programmées à ce jour.



Un Peignoir
pour Kiki



Un Gros
Théâtre

L'Amicale se compose de 13 membres acteurs

Jean-Pascal AUDEBERT, Sabrina AUDEBERT, Anthony BARBERA, Nicolas BIDEAUX, Marinette BLANCHET, Roland BLANCHET, Cécile BOURY, Cécile CHARBONNIER, Valérie CHEMINAUD, Bernard GIRAUD, Maeva MAINGAUD, Séverine MAINGAUD, Romain MOREAU.



Week-end en Cantal
Escale à Salers
Festival d'Aurillac
Dîner et hôtel en centre ville
Montée au Puy Mary
Promenade en vélorail
Dîner au Mont-Dore



Distinction pour notre président



Médaille de bronze pour son engagement associatif, un parcours de 25 ans de volontariat, et de dévouement bénévole, dont 21 ans de présidence au sein de la troupe AVV.

Un apéritif offert par la municipalité avant de se retrouver avec nos amis créateurs de l'Amicale, autour d'une bonne table à la salle des fêtes.

Une occasion de retracer de nombreux souvenirs.

Nous avons poursuivi la fête en fin de journée, accompagnés par de très bons musiciens et de notre aimable public danseur.



L'AVV EN FÊTE



La saison 2017 a connu un vrai succès pour toute la troupe de l'AVV, aussi nous tenons à remercier vivement tous les membres ainsi que les accompagnants pour leur aide et leur présence indispensable au bon déroulement de cette fête.

Nous remercions également les nombreux partenaires, nos sponsors, la presse locale, les employés de la commune et le soutien de la mairie, sans oublier le public et en particulier les danseurs qui ont su apporter de la joie et de la bonne humeur, faisant de la fête un moment de gloire et de plaisir. Des musiciens de qualité qui ont pris plaisir à faire vibrer des airs traditionnels remis au goût du jour, la bonne humeur, la convivialité et l'échange ont été les maîtres mots de cette soirée!



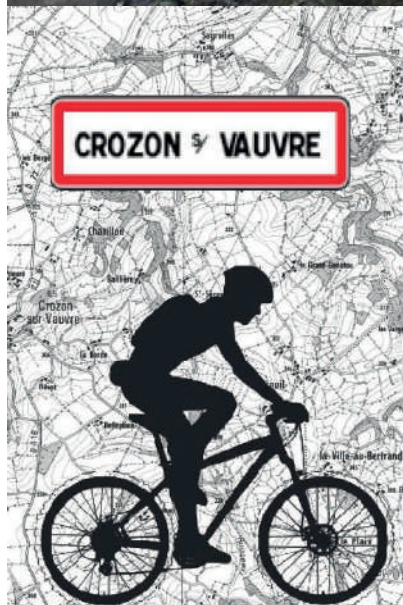
Tout était parfait et nous garderons un agréable souvenir de cette charmante soirée.

Prochain rendez-vous de l'AVV en FÊTE le 23 juin 2018

theatreavv.unblog.fr

Les Crampons de la Vauvre

Pour cette année nous avons décidé d'organiser un repas habituellement réalisé en interne dans le club pour en faire profiter un maximum de personnes. La fondue creusoise se déroula salle des fêtes de Crozon sur Vauvre dans une ambiance festive. L'évènement fut une belle réussite et a permis de rassembler une centaine de personnes. Au vu du succès un nouveau repas sera organisé le 17 Mars 2018.



RANDONNEE VTT LE 01 OCTOBRE

DES CIRCUITS VTT INEDITS

18KM

30 KM

42 KM

RDV A PARTIR DE 8H00

BOURG DE CROZON SUR VAUVRE

DEPART JUSQU'A 9H

Le deuxième axe que nous souhaitons développer cette année est l'organisation d'une randonnée VTT.

La commune possède un grand nombre de chemins au profil très varié. Pour cette première nous avons accueilli une cinquantaine de personnes, essentiellement des vététistes confirmés qui ont été ravis de la difficulté de cette randonnée. Pour 2018 nous prévoyons une nouvelle Edition qui nous permettra d'accueillir un grand nombre de participants.

Cette randonnée nous a permis aussi de nettoyer de nombreux chemins et ainsi d'en faire profiter les habitants de la commune.

<http://lescramponsdelavauvre.com>

<http://www.facebook.fr/lescramponsdelavauvre>

ASSOCIATION “FAMILLES RURALES”

€

Elle comprend le club Joie de Vivre, le service d'Aide Ménagère et, depuis 2003 le club Echange de Savoir.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 9 mars 2017 et avait pour but une modification des statuts et le renouvellement du bureau suite à la démission de Josiane qui ne désirait plus poursuivre sa fonction qu'elle occupait depuis 2006, elle restera néanmoins présidente d'honneur de notre association.

Composition du nouveau bureau

<i>Présidente d'honneur</i>	: Josiane PAGNARD
<i>Présidente</i>	: Régine MALOT
<i>Vice présidente</i>	: Gisèle BERNARDET-BIDAULT
<i>Secrétaire</i>	: Florence DALLOT
<i>Secrétaire adjointe</i>	: Hélène BUCHERON
<i>Trésorière</i>	: Solange PLANTUREUX
<i>Trésorier adjoint</i>	: Jean-Claude LAFOND

Après la distribution des cartes la soirée s'est terminée par la dégustation de la galette aux pruneaux.

Manifestations 2017

18 juin Nous nous sommes retrouvés 55 personnes pour le banquet du premier semestre qui s'est terminé par la soupe à l'oignon.

3 au 8 septembre Voyage à Venise avec 42 personnes de différentes communes qui se sont retrouvées et revenues satisfaites des visites prévues au programme et de la bonne ambiance au sein du groupe.

10 décembre Repas de Noël avec 95 personnes, après midi convivial.

Nos manifestations pour l'année 2018 sont les suivantes

2 et 3 juin Cinquième exposition de notre Club « Echange de Savoir »

17 juin Banquet du premier semestre

2 au 7 septembre Voyage Côte d'Opale avec visite de Londres et de la ville de Bruges.

(pour tous renseignements, contacter le 02 54 30 27 98 inscription avant le 15 mars)

9 décembre Repas de Noël

Notre club Echange de Savoir se porte très bien avec une participation de 20 à 30 personnes chaque lundi.

Merci à la municipalité pour la mise à notre disposition de la salle des fêtes et la subvention attribuée.

Le service d'Aide à Domicile

En 2017, cinq aides à domicile sont intervenues auprès de cinq familles aidées ; pour 1342,50 heures de travail.

Pour certaines, les caisses de retraite apportent une participation financière en fonction des ressources.

Les personnes dépendantes qui bénéficient de l'APA, sont totalement ou partiellement prises en charge par le Conseil Départemental qui verse une somme mensuelle destinée à régler tout ou partie des frais occasionnés par l'emploi d'une salariée.

Les aides à domicile peuvent intervenir pour un retour d'hospitalisation. Certaines caisses complémentaires paient entre cinq à douze heures pour le retour à la maison (après une intervention chirurgicale par exemple).

Pour tous renseignements : tél 02.54.30.27.73, responsable du Service Aide à Domicile sur la commune de CROZON SUR VAUVRE.

€

Du 3 au 8 septembre : voyage à Venise et lacs italiens

L'histoire de Venise repose sur un paradoxe : quelques îlots du nord-ouest de l'Adriatique, cernés par la vase, ont donné naissance à la capitale d'un empire maritime et commercial et au plus grand port du Moyen Âge.

À partir du XVI^e siècle, le déclin politique et économique accompagne un intense rayonnement culturel. En 1797, Bonaparte met fin à son indépendance. La cité passe sous contrôle autrichien avant de rejoindre le royaume d'Italie en 1866



Place Saint Marc



La basilique a été construite selon un plan à croix byzantine, les 4 bras de la croix sont de même longueur. L'édifice est coiffé de 5 coupôles, ce qui accentue son allure orientale. Les colonnes de la façade forment une véritable forêt de couleurs et de styles différents. En effet, les colonnes proviennent des diverses territoires conquis par Venise, qui en pillait les trésors. L'arc du portail principal, au centre, est décoré de bas reliefs à motifs variés : végétaux, animaux, allégories des saisons, signes du zodiaque mais aussi la représentation des métiers.



Le campanile 98,50 m de haut



Le Palais des Doges fut pendant plusieurs années le siège de l'administration



La tour de l'horloge

Les gondoles 11 m de long, 1,42 m de large. Flanc droit moins large de 24 cm pour faciliter l'équilibre du batelier qui n'utilise qu'un aviron côté droit. La construction d'une gondole dure un an (8 sortes de bois et 1280 pièces). En été elles reviennent 2 fois sur le chantier de construction pour entretien



Quartiers Canaregio



Eglise Santa Maria



Berceau de la communauté juive



Vérone ville romantique avec la tragédie de Roméo et Juliette



La maison de Juliette



Le balcon de Roméo



Toucher le sein gauche de Juliette pour être heureux en amour



Amphithéâtre romain rappelle le colisée de Rome 152 m de long, 128 m de large et 32 m de haut peut accueillir 22000 personnes



Tombeau des Scaligéri (dynastie qui gouverne Vérone de 1262 à 1387) se situe au portail de l'église Santa Maria Antica (chapelle des Scaligéri)



Pont de la Pietra pont romain à 5 arches



Masques de Venise



Burano située au nord de la lagune de Venise.



Ile de pêcheurs et de dentellières à l'aiguille. Campanile penché 1.69 m entre le haut et le bas



Murano Ile des Maîtres Verriers prestigieux. Certains produisent des objets très raffinés



Torcello Ile au nord de la lagune, désertée après la malaria il ne reste qu'une soixantaine d'habitants



Cathédrale Santa Maria Assunta
bâtie en 639

Somptueuse mosaïque
représentant le jugement dernier



Collection archéologique trouvée lors



des fouilles de Torcello

Sermione Région de Lombardie, presqu'île qui s'avance dans le lac de Garde le plus grand des lacs italiens



Lac de Garde

Château des Scaglieri
forteresse construite au
XIII^e par les seigneurs
de Vérone





**« La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand.
Laissez le rayonner, laissez le faire »
Victor HUGO**

Le 2 Juin, au Parc des Parelles, le beau temps était de la partie. La balade était ponctuée de chants italiens offerts par Stéphanie Pillitteri . Le duo « Huile d'Olive et Beurre salé » (avec Fabienne Morel et Débora Di Gillio) programmé dans le cadre du Festival du Conte du Département de l'Indre séduisait un large public. L'orgue de barbarie enchantait les lieux, chacun se laissant aller à pousser la chansonnette. Les enfants , avec entrain, tournaient la manivelle de cet instrument magique .

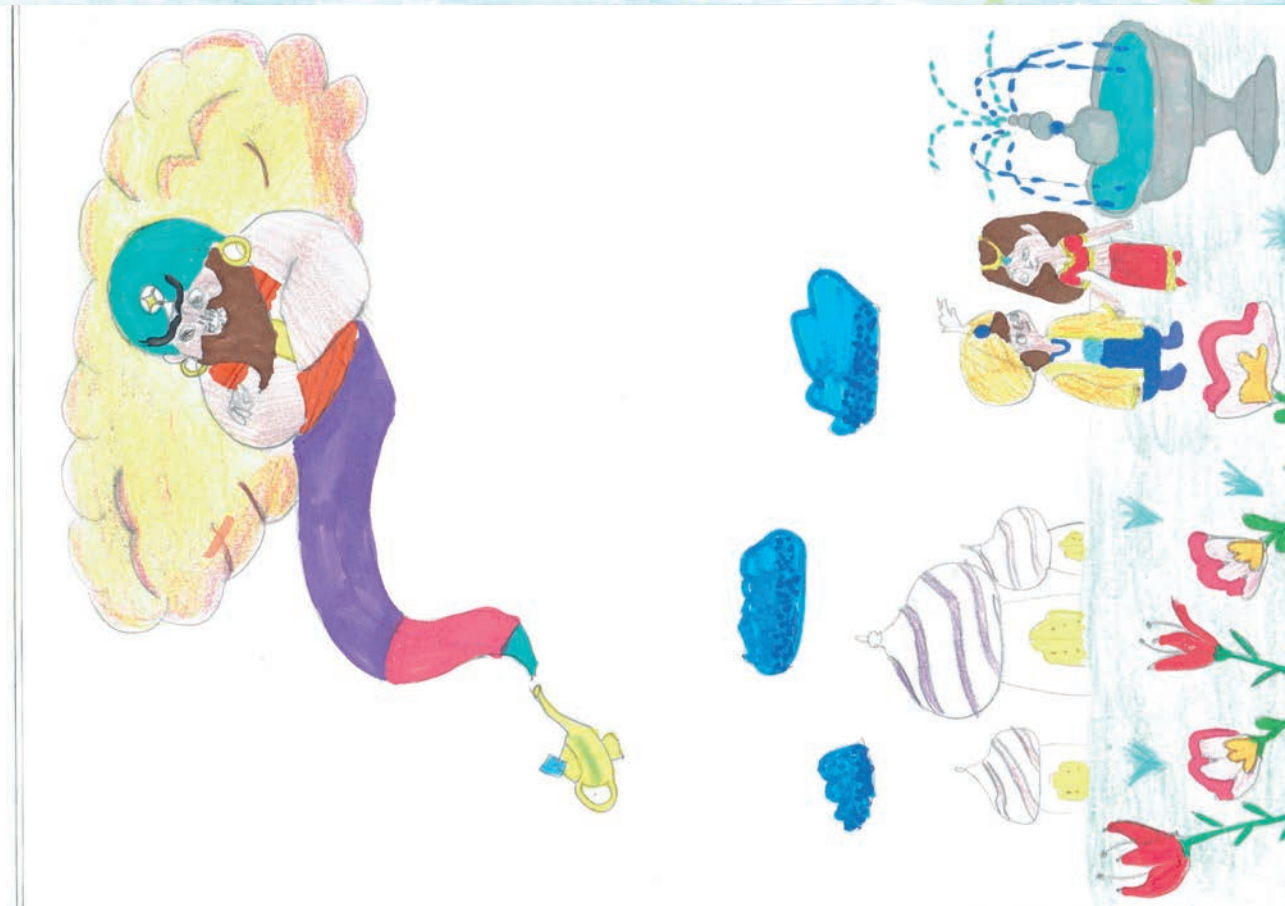
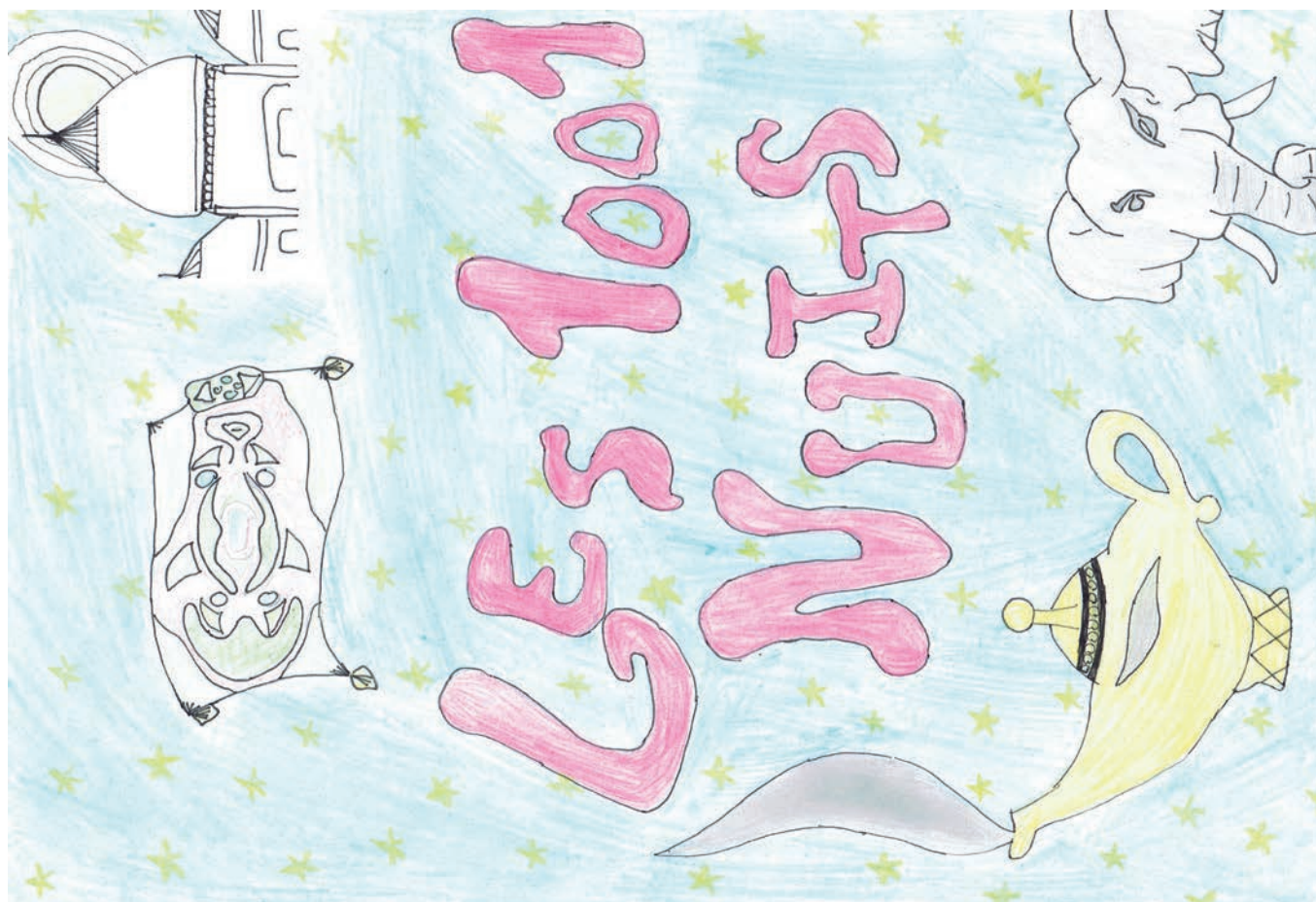
Les discussions se poursuivaient autour de délicieux mets salés et sucrés préparés par les bibliothécaires du réseau et de boissons offertes par les diverses municipalités. Que chacun soit ici remercié.

En 2018, le rendez-vous est donné aux parc des Parelles le samedi 9 juin sur le thème des **Lutins, Elfes et Fées**. Tout dessin, coloriage, collage etc.. sur ce thème sera le bienvenu et devra être apporté à la mairie avant le 31 mai pour être exposé. Nous comptons sur votre participation.

Le réseau organise également des Apéros Lecture, ouvert à tous, où chacun peut exprimer ses coups de cœur sur tel ou tel ouvrage : le 30 mars à st Denis de Jouhet, le 25 mai à Aigurande et le 27 juillet à Montchevrier.

En 2017, 330 documents ont été empruntés.

Nous vous rappelons que l'inscription et le prêt sont gratuits.
N'hésitez pas à nous rendre visite.



Merci à Auriane et Lola pour leur participation.



FC CROZON

FOOTBALL CLUB DE CROZON/VAUVRE

LA SAISON 2016 / 2017:

Une équipe engagée en championnat en 5^{ème} division termine avant dernière de son groupe.

Nous avons également organisé comme chaque année, un tournoi de pétanque (deuxième dimanche d'août), un méchoui et un repas de fin d'année.

Un nouveau départ :

Par souci d'effectif, le club s'associe avec l'US AIGURANDE en entente d'équipe en cinquième et en troisième divisions. Pour un bon déroulement, la première partie de saison se joue sur le terrain de Crozon et la seconde sur le synthétique à Aigurande.

La première partie de saison se déroule bien et dans la bonne humeur avec Aigurande; l'équipe se positionne aujourd'hui à la cinquième place du championnat. Engagé en coupe Barrès, le club a passé le premier tour donc on attend la suite du tirage.

Au 07 décembre 2017, le bureau se compose ainsi :

PRESIDENT

Thomas Tribet

VICE PRESIDENT

Jean Luc Picaud

TRESORIER

Gilbert Verdier

TRESORIER ADJOINT

Benoît Hilaire

SECRETAIRE

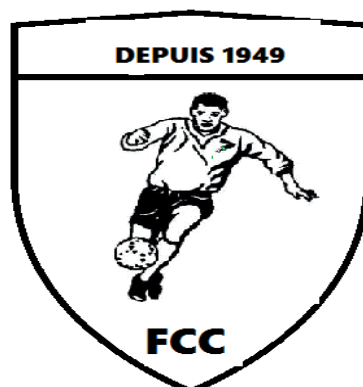
Clément Boussard

SECRETAIRE ADJOINT

Clément Déménais

Le dimanche 12 août 2018, le club organisera un tournoi de pétanque avec jet du but à 14 heures et une soirée paëlla le samedi 24 mars 2018 à la salle des fêtes de Crozon sur Vauvre.

Le FC Crozon tient à remercier la commune pour son soutien ainsi que tous ceux qui participent à faire vivre notre petite commune.





Amicale des Mécaniques d'Antan de Crozon



L'Amicale des Mécaniques d'Antan de Crozon (AMAC) est née du désir partagé de plusieurs copains passionnés de vieilles mécaniques très diverses de partager cette passion dans notre commune.

L'AMAC regroupe tous les véhicules roulants quel que soit l'énergie ainsi que les moteurs fixes dans un souci de sauvegarde du patrimoine industriel, carrossier, constructeur, artisanal etc.

L'idée principale est de réaliser des balades adaptées aux différents véhicules (voitures, motos, cyclos, vélomoteurs, tracteurs et utilitaires) dans un esprit de convivialité.

L'AMAC peut répondre également à l'invitation de certaines festivités voisines (en général 5 ou 6).

Nous organisons des balades à thème avec véhicule d'assistance en cas de besoin.

Nos sorties pour 2017 étaient :

- Balade moto le 9 Avril avec halte déjeuner et visite à l'abbaye de Pré Benoit.
- Balade auto 14 Mai autour de la vallée d'Éguzon et 17 Septembre au village sculpté de Masgot.



Amicale des Mécaniques d'Antan de Crozon

- Balade tracteur le 21 mai sur la commune de Crozon et Crevant et le 8 octobre à Chateaumeillant-Saint Saturnin.

- Balade cyclo le 03 Septembre avec halte à la Cellette et moulin de Malval.

- Présentations de nos véhicules à Moutier Malcard, Aigurande, Crevant, Crozon.

- Participation à des manifestations dans le Loir et Cher, Ardentes, Montgivray.

Pour l'année 2018 nous prévoyons :

- Balade Moto le 15 avril.
- Balade Auto le samedi 26 mai.
- Balade Tracteur le 02 juin.
- Balade Cyclo le 24 juin.
- Balade Auto 15 ou 16 septembre (dans le cadre de la journée du patrimoine).

Au-delà de ces sorties, l'AMAC sera présente sur des manifestations à l'invitation d'associations amies. Nous comptons également mettre en place pour nos membres des ateliers thématiques (réfection de faisceau électrique, etc).

Vous pouvez nous rejoindre sur : [facebook](#)  [AMACrozon](#)

et sur : <http://amacrozon.unblog.fr/>



COMITE DE SAINT ROCH

La mobilisation et la convivialité de tous les bénévoles contribuent à la réussite de la fête de Saint Roch. La tradition est maintenue, ce fut le cas le mercredi 16 août 2017.

Dès l'aurore, les bénévoles qui se sont levés très tôt s'empressent d'accueillir « vide-greniers et brocanteurs ». Ils ne ménagent pas leurs efforts, qu'ils en soient remerciés !

Toutes les inscriptions disposent d'un emplacement réservé.

Munis d'une liste exhaustive et bien garnie, les placiers ne ménagent pas leurs efforts pour installer le plus confortablement possible les exposants venus nombreux.

Des discussions amusantes s'engagent afin d'obtenir la meilleure place : « à proximité de la rivière » « sous les arbres » ou « dans un coin tranquille ».

Dans un remarquable écrin de verdure les brocanteurs s'installent. En scrutant le ciel des questions fusent : est-ce qu'il va faire chaud ? Peut-on se mettre au bord de la rivière ? A l'ombre ? Sous les arbres ?

Enfin c'est avec le sourire et la bonne humeur que les questions trouvent leurs réponses. L'assiduité des bénévoles, la sympathie dans l'accueil, le respect et le dialogue ont permis de recueillir les fruits d'une journée bien remplie.

Les chineurs équipés d'une lampe de poche visitent un à un les exposants à la recherche d'une perle rare. Ils ont toujours l'espoir de dénicher l'objet insolite.

Le soleil pointe le bout de son nez : c'est le présage d'une belle journée ! Chacun a trouvé sa place, le calme règne, la musique de fond adoucit l'ambiance. Les bénévoles continuent de vaquer à leurs occupations pour la bonne organisation d'une journée qui risque d'être longue.

Comme l'an dernier une exposition de vieux matériels a été présentée aux promeneurs.

Par ailleurs, comme de coutume, à 10 heures, les paroissiens se sont pressés à l'église pour assister à la cérémonie dédiée à Saint Roch.

Les spectateurs ont aussi pu profiter du programme musical proposé par « les p'tits Buttés » pour les amateurs : du show, du rêve et de la mélodie. Ces jeunes artistes talentueux ont su captiver l'auditoire. Les spectateurs assis sur les bancs à l'ombre du tilleul ont ainsi pu apprécier la prestation et le répertoire « des p'tits Buttés » !!

Un repas champêtre a clôturé la journée. La nuit tombée, dans le pré près de la salle des fêtes, l'artificier s'est évertué à tirer un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

Nous souhaitons remercier chaleureusement le technicien qui a remplacé notre ami «Jérémy Hervé» indisponible.

La soirée s'est ensuite terminée par un bal à la salle des fêtes animé par ANIM en fête.

De cette belle journée il n'en restera que de bons souvenirs !

Le comité de st Roch a également organisé la choucroute du 21 octobre 2017 avec « ANIM en fête ».



Le bureau du comité de Saint Roch a été renouvelé le 12 janvier 2018.

Président : Sébastien TRIBET

Vice Président : Maurice TRIBET

Secrétaire : Annie TRIBET

Secrétaire adjoint : Henri PASQUET

Trésorier : Patrick RENAUD

Trésorière adjointe : Jacqueline NICOLET

Programme 2018

Jeudi 16 Août 2018 : Brocante, vide- grenier, le matin et après- midi, animations diverses ex : « Les Vieux tracteurs », diner champêtre, feu d'artifice magnifique qui évolue de plus en plus dans la beauté, il faut féliciter chaleureusement la municipalité.

Samedi 20 octobre 2018 : Soirée choucroute

La locomobile



Remerciements à Monsieur NICOLAS qui a fait don de cette locomobile à la commune, aux agents municipaux pour le travail accompli, ainsi qu'à Karen et Pascal BODIN, de « la petite forge », qui ont fourni les documents d'époque.

Félicitations à toute l'équipe municipale qui a réalisé le panneau ci-dessous, bientôt visible à côté de la locomobile.

Une mine de plomb argentifère à Crozon sur Vauvre !

Une fabuleuse découverte ...

En 1880, M. Aussourd découvre le gisement de Montmarçon près du moulin Brigaud. Des travaux de recherche menés jusqu'en 1892 aboutissent à l'institution d'une concession envisageant « une exploitation rémunératrice d'une centaine d'années » (d'après le rapport de l'ingénieur).

Une société est constituée le 7 juin 1899 pour l'exploitation des gisements sur une étendue de 135 hectares.

Et en 1900 sont extraites 15 tonnes de minerai à 70% de plomb et 40 tonnes à 20%. Une cinquantaine d'ouvriers travaillent sur le gisement, dont des manœuvres, locaux essentiellement, et des mineurs.

... qui tourna vite au fiasco !



Mais devenue la propriété de la société des mines de Montmarçon, la concession reste inexploitée et à défaut de paiement de la redevance fixe, elle est déchue en 1901, entraînant le mécontentement des habitants qui avaient pris des obligations dans cette société !

En effet, la découverte du gisement avait sonné comme la promesse de

bons rapports financiers. Aussi pas loin de 6000 actions avaient été délivrées. Or, après l'abandon de l'exploitation, les souscripteurs sont ruinés. De dépit, les bons ont finalement contribué à réchauffer la marmite, au dire des plus anciens !

L'ancien « hôtel des mines » (place de l'église, route de Crevant) et cette locomobile sont les derniers vestiges de cette époque.



Cliché de la locomobile en activité sur le site de la mine.

La locomobile

Caractéristiques :

Long = 3m30, diamètre = 1 m, circonférence = 3m20
A l'origine, une cheminée s'élevait au-dessus du foyer.

Rôle :

Cette locomobile pouvait se déplacer. Sa chaudière produisait de la vapeur qui, transmise à un mécanisme, actionnait un treuil à engrenage ou une pompe pour retirer l'eau qui s'accumulait au fond des boyaux.

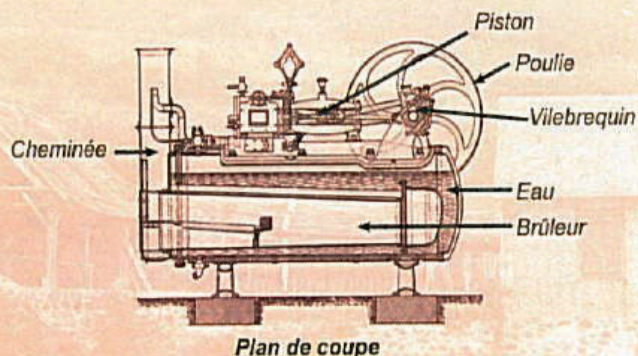
Fonctionnement :

Système à chaudière horizontale avec foyer intérieur et retour de flamme. Elle était alimentée avec du charbon de bois, provenant de châtaigniers.

Foyer → Chaudière → Partie mécanique
Chaleur → Eau - Vapeur → Mouvement

Origine : Weyher- Richemont

Le système a été inventé et développé par Mrs Thomas, Laurens et Pérignon de l'entreprise Weyher et Richemont pour l'industrie française.



Plan de coupe



Démonstration d'une locomobile Weyher et Richemont en action.
Film de Mathieu Chabod en 2013.

Jeu de piste



Sur les pas d'Hirsute ...

Hirsute, petit ânon, est perdu !
Aide-le à retrouver sa maman et
découvre le nom de sa famille ...

à partir de 5 ans

à
Crozon
sur
Vauvre

Rendez-vous place de la mairie où tu trouveras une carte dans un
livret pour réaliser le jeu de piste. Accompagné(e) d'un adulte, tu
peux le faire en toute saison et à tout moment !

Chasse au trésor à Crozon/Vauvre !



En toute saison et
à tout moment !

**Crozon-sur-Vauvre, vous connaissez ? Non ?
Eh bien, voici l'occasion de venir découvrir ce charmant village !**

**Si en plus vous avez une âme d'aventurier,
la chasse au trésor du Père Gadou est faite pour vous !**

Des énigmes, des indices
et un peu de flair ...

**Rendez-vous sur la place de la mairie où vous trouverez toutes les indications
pour un circuit de 4 kilomètres à faire en famille ou entre amis.
A bientôt !**

Améliorez votre logement pour habiter mieux

L'OPAH est mise en place par le Pays de La Châtre en Berry
et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour une période de 5 ans.

**Pays
de La Châtre
en Berry**



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2012 - 2017

**Pays
de La Châtre
en Berry**

se compose de :
4 cantons
51 communes
19 131 logements
29 335 habitants



LES CONDITIONS

- ✓ Le logement doit être construit depuis plus de 15 ans ;
- ✓ Conditions de ressources pour les propriétaires occupants ;
- ✓ Occuper à titre de résidence principale pendant 6 ans ou louer pendant 9 ans ;
- ✓ Réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment (fourniture et pose).



**Aucune aide ne pourra être versée
si les travaux sont commencés**



**Propriétaires occupants, améliorez votre
résidence principale.**

**Propriétaires bailleurs, rénovez un
logement locatif.**

Aides de l'Anah + Prime Habiter Mieux pour :

des travaux d'amélioration de la
performance énergétique du logement
(gain minimum de 25% ou 35%) ;

des travaux lourds pour réhabiliter un
logement dégradé ;

des travaux pour le maintien à domicile des
personnes âgées et/ou handicapées.



LES ÉTAPES À SUIVRE

Contactez-nous avant le début de vos travaux

L'équipe d'animation vous assistera pour :

- ✓ La pré-étude du projet
- ✓ Le montage du dossier technique et financier
- ✓ Le lancement et le suivi du chantier des travaux
- ✓ Le versement des aides sur présentation de factures

*Le Pays vous soutient dans vos démarches
techniques, administratives et financières.*

Votre contact

**Syndicat Mixte
du Pays de La Châtre en Berry**

Katia PÈRES

15 rue d'Olmor
36400 La Châtre

Tél. : 02 54 62 00 72 - Fax : 02 54 62 01 06
opah.paysdelachatreberry@orange.fr
Le site : www.pays-lachatre-berry.com

Opération réalisée avec le soutien de :



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service d'Appui aux Territoires Ruraux

Cité administrative
Bd George Sand
CS 60616
36020 CHÂTEAUROUX Cedex

Pour nous joindre
Accueil DDT : 02 54 53 20 36
Courriel du service : ddt-satr@indre.gouv.fr

Pour une saisine par voie électronique :
<http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/>

Lettre d'information à retrouver
sur le site internet de la [Préfecture de l'Indre](http://www.indre.gouv.fr).

Semaine 5 – Du 29 janvier au 4 février 2018

* *
*

La lutte contre le chardon des champs est obligatoire

Par arrêté en date du 23 janvier 2018, le Préfet de région a rendu obligatoire la lutte contre le chardon des champs sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

L'arrêté indique notamment que « *les propriétaires, fermiers, métayers, usagers et usagers de terrains sont tenus de procéder, du 1^{er} mai au 31 octobre à la destruction des chardons des champs (Cirsium arvense).* ». Cette obligation s'impose à tous les publics désignés, agricoles ou non agricoles.

Par ailleurs, « *La destruction doit nécessairement avoir lieu avant que les bourgeons floraux ne s'ouvrent et toutes dispositions seront prises pour éviter la montée en graine et l'essaimage. La destruction mécanique ou thermique sera privilégiée.* »

L'arrêté est disponible sur le site internet de la Préfecture de l'Indre :
<http://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Developpement-rural-Forêt-Chasse/Exploitations-agricoles/Chardon-des-champs-lutte-obligatoire>



PRÉFET DE L'INDRE

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mardi et jeudi : de 8 h à 12 h

(permanence des élus chaque matin d'ouverture au public de 11h à 12h)

Tel : 02.54.30.71.17 Fax : 02.54.30.72.74

courriel : mairie.crozon-vauvre@wanadoo.fr

SAPEURS-POMPIERS

tél : 18

Les EAUX de la Couarde

tél : 02.54.30.29.03

Les EAUX de l'Auzon

tél : 02.54.31.26.61

Communauté de Communes Marche Berrichonne

tél : 02.54.06.37.33

TRESORERIE La Châtre

tél : 02.54.06.13.80

Unité Territoriale du Conseil Départemental

tél : 02.54.62.12.20

MEDECINS AIGURANDE :

✱ **Maison médicale**, 6, rue Jean Marien Messant à Aigurande :

Drs AUMASSON B., BOURGOIS C., KARBOUB J. tél : 02.54.06.31.56

✱ Dr POULHE D., place du Champ de Foire tél : 02.54.06.35.33

MEDECINS SAINT DENIS DE JOUHET :

✱ **Docteur MATHE Zsolt-Peter** 11 Avenue de l'Europe tél : 02 54 30 75 59

PHARMACIES AIGURANDE :

GIRAUD D., Place de la Promenade

tél : 02.54.06.33.94

SNC LEFRANC/NOUAILLE, Pl. du Champ de foire

tél : 02.54.06.34.41

PHARMACIES SAINT DENIS DE JOUHET :

DENIS C., le bourg

tél : 02.54.30.74.06

INFIRMIERES

SCM JABAUD-DELAUVAUD (Aigurande)

tél : 02.54.06.36.91

Cabinet ACCOLAS A. et DUDEFFEND A. (Aigurande)

tél : 02.54.30.25.85

DOITEAU J. (Crevant)

tél : 02.54.30.13.19

FLOSSEAU D / PAGE F. (St Denis)

tél : 02.54.31.46.92

DENTISTES (AIGURANDE)

GAUDIN J-M., avenue de Verdun
PARRAIN G., avenue George Sand

tél : 02.54.06.43.03
tél : 02.54.06.32.89

OSTEOPATHE (AIGURANDE)

GAILLOT V.

tél : 06.02.46.00.86

KINESITHERAPEUTES

PETITJEAN-MARTINEZ A., 35 place de la Promenade
PIRAMPEL et MOLNAR Pôle Rural Santé St Denis de Jouhet

tél : 02.54.30.02.07
tél : 02 54 30 75 59

VETERINAIRES

Cabinet CHODKOWSKI AIGURANDE
Cabinet CHIROSSEL-FOSSE CLUIS

tél : 02.54.06.37.40
tél : 02.54.06.46.57

ASSOCIATION d'AIDE A DOMICILE :

SOINS INFIRMIERS A DOMICILE
PORTAGE DES REPAS
DELTA REVIE

tél : 02.54.47.26.18
tél : 02.54.47.26.18
tél : 02.54.06.95.47

TARIFS LOCATIONS 2018 :

Salle des fêtes :

- * 100 € pour les personnes de la commune
- * 150 € pour les personnes hors commune

Une caution de 150 € sera demandée.

Entre le 15 octobre et le 30 avril : 40.00 euros de forfait chauffage en supplément.

Meublés saisonniers :

- | | |
|------------------------------------|-------|
| * une semaine en juin ou septembre | 120 € |
| * une semaine en juillet ou août | 150 € |
| * une semaine autres mois | 100 € |
| * un week-end de 2 jours | 60 € |
| * un week-end de 3 jours | 80 € |
| * un week-end de 4 jours | 100 € |

Une caution de 100 € sera demandée.

ETAT-CIVIL 2017

Naissances :

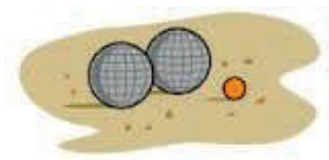
Albin CONILLEAU CHENET le 13 août,
Evy DESABRES ENGLOO, le 20 septembre,

Décès :

Marcel BUCHERON le 2 janvier,
Michel CHEDEAU le 15 janvier,
René DALLLOT le 25 janvier,
Jean-Michel LECOMPTE le 29 avril,
Hubert MENET le 1^{er} septembre,
Roger RIBEAUD le 16 octobre.

● ● ●

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, suggestions, propositions
afin d'améliorer le bulletin l'année prochaine.



MANIFESTATIONS 2018

3 et 4 mars	Théâtre	A.de la Vallée de la Vauvre
17 mars	Soirée Fondue Creusoise	Crampons de la Vauvre
24 mars	Soirée Paëlla	Football Club
8 avril	Salon du Livre	Commune
8 avril	Rallye équestre	Au Fil de la Vauvre
26 mai	Chant-ô-Château	Musique en Verduze
27 mai	Rallye pedestre	Au Fil de la Vauvre
2 et 3 juin	Expo « Echange de savoirs »	Familles Rurales
9 Juin	Soirée aux Parelles	Réseau Bibliothèques
17 juin	Anniversaires	Familles Rurales
23 juin	Bal Trad	A.de de la Vallée de la Vauvre
24 juin	Rando cantonale	Clubs de marche du canton
30 juin	Concert	Commune
8 juillet	Pique-Nique communal	Commune
12 août	Tournoi de pétanque	Football Club de Crozon
12 août	Concert baroque église	Musique en Verduze
16 août	Fête de Saint Roch	Comité de St Roch
17 août	Concert baroque église	Musique en Verduze
02 septembre	Randonnée pedestre	Au Fil de la Vauvre
9 septembre	Journée découverte	Commune
16 septembre	concert	Commune
20 octobre	Soirée Choucroute	Comité de St Roch
18 novembre	Après-midi jeux	Commune
9 décembre	Anniversaires	Familles Rurales
15 décembre	Venue du Père Noël	Commune

Balades AMAC : Motos le 15 avril, autos le 26 mai, tracteurs le 3 juin, cyclomoteurs le 24 juin et autos le 16 septembre.



Quelques paysages de notre belle commune !



